



REPUBLIQUE FRANCAISE
SAONE ET LOIRE
MAIRIE DE BOUZERON
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 18 JUIN 2024 à 19 h

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil :	11
- En exercice :	10
- Présents :	09
- Pris part à la délibération :	10

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves MARTIN, maire de la commune.

Date de la Convocation : 11/06/2024
Date d'affichage : 11/06/2024

Secrétaire de séance :
M. Alexandre VION

Présents : M. Yves MARTIN, M. Alexandre VION Mme Adeline HENRIQUES (arrivée à 19 h 20), M. Nicolas CAPDEVIELLE PÉRÉ, Mme Elisabeth DUVERNOIS, M. Mickaël MEURIOT, M. Antoine RENIAUME, M. Jean-Yves RHODDE, Mme Marie-Thérèse SIBILLE.

Excusée : Mme Patricia MACHADO DE SOUSA donne pouvoir à Alexandre VION.

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

M. Alexandre VION présente sa candidature.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Approbation compte rendu de la séance du 15 Mars 2024

Le compte rendu de la séance du 25 Avril 2024 ne soulève aucune observation.

Le compte rendu est approuvé par le Conseil Municipal.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

01 – Opération de maintenance du fonds communal de Bouzeron

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite à la venue dans notre mairie, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire présente un rapport de visite faisant un état des lieux de nos archives et soumet une proposition de devis pour une intervention d'un archiviste du service Archives. M. le Maire propose que cette opération soit envisagée dans les mois qui suivent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **valide** le devis présenté et **autorise** M. le Maire à le signer.

Vote à main levée.

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

02 – Restitution de la caution à M. et Mme LOPEZ

M. le Maire rappelle que M. et Mme LOPEZ, locataires du logement communal situé au 4 rue de la Maire, ont quitté le logement le 09 Avril dernier. L'état des lieux fait le 22 Avril ne soulève aucune observation particulière. M. le Maire propose de restituer à cette famille la caution d'un montant de 480 € (quatre cent quatre-vingt euros).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **valide** la restitution de la caution à M. et Mme LOPEZ et **autorise** M. le Maire de procéder aux écritures comptables.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Arrivée de Mme Adeline HENRIQUES à 19 h 20

03 – Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) : bilan de la concertation et arrêt de la cartographie

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 05 décembre 2023 par laquelle il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération, un dossier d'information sur les ZAEnR envisagées par la Commune a été mis à disposition du public du 24 mai au 14 juin 2024, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, annexé d'un registre de concertation permettant au public de formuler ses observations.

M. le Maire présente le bilan de cette concertation :

- Nombre de personnes ayant consulté le dossier = Zéro
- Nombre d'observations portées au registre de consultation = Zéro

Vote à main levée

Adopté à la majorité par les membres présents : 09 pour, 01 contre, 0 abstention

04 – Centrale photovoltaïque de Chagny

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande d'avis concernant un projet de centrale PV à Chagny émanant de la Direction Départementale des Territoires – service Urbanisme et Appui aux Territoires.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal **donne** un avis favorable à ce projet.

Vote à main levée

Adopté à la majorité par les membres présents : 09 pour, 01 contre, 0 abstention

05 – Préparation des Elections Législatives

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal de la décision du Président de la République de dissoudre à l'Assemblée Nationale. Les élections législatives se tiendront donc les dimanches 30 juin et 07 juillet prochain.

06 – ENEDIS : risques de chutes d'arbres

M. le Maire souhaite faire un bilan de l'état des arbres aux abords des lignes électriques afin de répondre à la demande ENEDIS ainsi que des arbres à risques du village lors d'évènements climatiques violents. M. Mickaël MEURIOT, conseiller municipal, propose l'intervention d'un agent de l'ONF.

Le Conseil Municipal **prend acte** de cette proposition.

07 – Règlement de la salle des fêtes

M. Mickaël MEURIOT fait le point de l'avancement des réflexions et indique la tenue d'autres réunions avant de proposer le nouveau règlement au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal **prend acte** de cette information.

Informations du Maire

- a) Intervention animalière : M. le Maire informe qu'une formation « interventions animalières » pourrait être capable de résoudre des situations présentant un danger pour la population est proposée par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publiques Territoriale) ;
- b) Distribution au 14 Juillet : M. le Maire propose de distribuer un flacon et une brioche, comme les années précédentes, aux anciens et de réfléchir à un nouveau concept pour les années à venir ;
- c) Vente composteurs proposée par Le Grand Chalon : la vente de composteur du Grand Chalon aura lieu le Vendredi 20 Septembre prochain à 17 h 30 conjointement avec la commune de Remigny suivie d'une formation. Une communication sera faite aux habitants courant le mois d'août ;
- d) Arrosage fleurs : M. Nicolas CAPDEVIELLE, conseiller municipal, établit un tableau pour le remplacement de l'employé communal pendant ses congés ainsi que pendant les week-ends ;
- e) Travaux antenne TDF « en Varaut » : M. le Maire informe que la société ORANGE va effectuer des travaux sur le relais TDT « en Varaut » ;
- f) Enquête publique servitudes radioélectriques : M. le Maire informe que cette enquête est en cours jusqu'au 26 juin prochain ;
- g) Abonnement NEOPOST : M. le Maire propose de résilier l'abonnement pour la machine à affranchir du fait de son coût trop élevé au vu de son utilisation ;
- h) INTERSTIS : M. le Maire fait le point sur les inscriptions à INTERSTIS du Grand Chalon et va transmettre l'information aux services du Grand Chalon afin que l'ensemble des conseillers reçoivent les documents ;
- i) M. le Maire informe que Mme la Sénatrice, Marie MERCIER, est venue en visite informelle prendre des nouvelles de la commune ;

Question diverse

M. Alexandre VION, 1^{er} Adjoint, demande comment est vérifier le défibrillateur car il n'y a pas de compte rendu de visite de l'entretien de celui-ci.

Séance levée à 20 h 50

Le Maire
Yves MARTIN

